

tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse,
de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique

**Masters en alternance : toujours
plus de précarité pour les
nouveaux profs !**

La réforme de la formation des enseignants (« mastérisation ») mise en oeuvre en 2010 accumule les handicaps, de l'aveu même des différents rapports d'instances ministérielles ou d'organismes internationaux. L'entrée dans le métier des jeunes collègues, via le « compagnonnage » est un véritable échec. Le nombre d'étudiants inscrits dans les masters enseignement est en chute libre ce qui met en péril bon nombre d'IUFM ou leurs antennes. Pourtant, l'objectif du ministère étant toujours de supprimer des postes d'enseignants par milliers (Chatel a d'ailleurs déclaré que l'on devrait pouvoir continuer dans cette voie après 2012 !), il a mis en place depuis cette rentrée des masters en alternance dans 8 académies. L'enjeu pour le gouvernement est d'avoir une main d'oeuvre souple à disposition de l'Éducation Nationale. Il contraint ainsi les étudiants à faire un choix entre, d'une part, une expérience de terrain lors de leur master, rémunérée (faiblement en réalité) et associée à des contrats précaires et, d'autre part, la préparation sérieuse d'un concours de recrutement de la fonction publique mais dépourvu ensuite de formation alternée au cours de l'année de stage. Le principe affiché est donc à la fois de répondre aux difficultés financières des étudiants que le report du concours entraîne (niveau master) tout en permettant une formation professionnelle, fictive en réalité, dont la disparition était dénoncée par tous les acteurs de l'éducation. Dans les faits, ce dispositif consiste surtout à entériner l'accoutumance à la précarité des nouveaux « agents contractuels de droit public » que deviennent les jeunes enseignants pour lesquels la perspective d'obtention du concours ressemblera de plus en plus à une chimère.

Enfin, comme on n'est jamais au bout de nos surprises sur ce dossier, on apprend que le Conseil d'État, saisi par un certain nombre de syndicats et d'associations (Snesup, SNES, Sud, SGEN, FCPE, SLU) a annulé, le 28 novembre, une partie de la réforme de la formation des enseignants, relative justement aux conditions de stage des nouveaux enseignants. Il est reproché un excès de pouvoir au ministre Luc Chatel qui a « oublié » d'associer sa collègue des universités et de consulter les instances représentatives. Le Conseil d'État demande donc aux différentes parties de ... revoir le dispositif et débattre de la formation des enseignants.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNES-UP, Rouen.

Aucune résignation : faisons grève le 15 décembre !

Bordeaux, Toulon : Sarkozy poursuit son tour de France réactionnaire ! Aux ordres de la troïka (FMI, BCE et commission européenne) et des agences de notation totalement illégitimes, il multiplie les attaques contre les fonctionnaires et les malades accusés de piller la sécu et de saper les valeurs de la république. On croit rêver quand on sait que les enquêtes de justice mettent en cause la garde rapprochée du président. Dans la foulée, les ministres les plus zélés appliquent à la lettre la feuille de route du président qui poursuit un double objectif : obtenir le leader-chip en Europe et assurer sa réélection l'an prochain contrairement à ses copains d'hier : Zappatero et Berlusconi !

Guéant, la « voix de Le Pen » (et de son maître) accélère la chasse aux immigrés avec ou sans-papier-s. Chatel poursuit la casse du système public d'éducation et du statut des personnels. Son programme est simple, c'est celui présenté à la convention de l'UMP dont la première mesure est une mise au pas des personnels avec la mise en place de l'évaluation par le chef d'établissement.

Pendant ce temps, le patronat poursuit sa politique de casse systématique de l'emploi afin de rassurer les actionnaires ! Les plans sociaux se multiplient dans les banques (BNP, Société Générale) et l'automobile (PSA, Renault).

On pourrait s'attendre à des réactions virulentes des dirigeants des grandes organisations syndicales qui prétendent défendre l'intérêt des salarié-es. Or, on ne nous propose qu'une parodie de journée d'action le 13 décembre alors que des luttes importantes se mènent en Europe comme le montre la réussite de la grève des fonctionnaires en Grande Bretagne le 30 novembre dernier : 2.5 millions de grévistes chez les fonctionnaires.

Pourtant, la lutte est possible comme le montrent les salarié-es de Fralib et d'Honeywell-Bull. Elle l'est aussi dans l'Éducation nationale. Les réactions des personnels au projet de décret de Chatel sur l'évaluation ont été immédiates ! Même si la CFDT retire ses billes de l'intersyndicale contre la vague « promesse » de négociations, la grève du 15 est nécessaire et doit être massive ! Elle doit être l'occasion pour les personnels de se réunir et d'ores et déjà préparer des actions en janvier pour forcer Chatel à retirer ses décrets et lui infliger une première défaite pour sauver le service public d'éducation.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr
27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT-AUDEMÉR : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

MANIFESTATIONS DU 15 DECEMBRE

- **ROUEN** : manifestation à 10H, départ devant le Rectorat
- **LE HAVRE** : manifestation à 14H30, départ Franklin ; AG à 10H30 (Franklin)
- **ÉVREUX** : rassemblement à 10H devant l'IA

Evaluation : bientôt tous aux ordres ?

Les enseignants jusque-là sont évalués par inspection : ce n'est pas une panacée, et il faudrait améliorer le système pour obtenir des temps de réflexion et de formation collectives, de mise en commun des pratiques, à même de faire évoluer la conception et la maîtrise du métier tout au long de la carrière. Le chantier est vaste. Mais le projet du ministère est aujourd'hui à l'opposé d'une telle réflexion : il ne veut pas repenser l'évaluation pour la « moderniser », **il veut en finir avec le statut, mettre au pas les personnels, anéantir le métier !** C'est très grave.

Selon le projet,

- l'enseignant (et CPE et Copsy) serait **évalué** à présent **par le seul supérieur hiérarchique local** : chef d'établissement pour le 2nd degré, IEN pour le 1^{er}.

- Il subirait un **entretien tous les 3 ans**, au cours duquel seront mesurés les objectifs fixés (volet d'auto-évaluation), la mise en œuvre des mesures ministérielles, la compétence didactique et l'implication personnelle...

- Le supérieur déciderait alors de réduire, ou non, le temps d'ancienneté (la durée dans l'échelon) et l'avancement de la carrière serait plus rapide.

Evidemment, ce supérieur hiérarchique n'est pas compétent pour apprécier la maîtrise de l'ensemble des disciplines, ni pour estimer la faculté d'un enseignant à conduire le groupe classe, ni même pour juger de son implication à faire réussir tous les élèves. Sauf à interroger les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes, et à écouter aux portes des cours... On voit d'ici les dérives : c'est le règne de l'affect, l'apogée de la délation.

Ce qui importe désormais, c'est la **mise au pas des personnels** : le chef distribue les bons points au « mérite », il faudra donc lui plaire, et ne pas dévier ; c'est aussi un bon moyen de casser les solidarités puisque le « pactole » en terme de réductions d'ancienneté est contingenté et à se partager : **les personnels sont en concurrence** les uns avec les autres ; c'est aussi une façon de **se débarrasser d'une école qui transmet des connaissances**, puisque les enseignants montreront leur valeur professionnelle sur des tâches importantes, certes, mais périphériques ; c'est enfin une solution redoutable pour **liquider le statut** : plus de maxima de service, plus de missions bien définies, mais à la place du zèle, de la docilité et surtout des inégalités d'un collègue à l'autre, d'une école à l'autre...

C'est la fin annoncée du service public d'éducation ; le dispositif déjà à l'œuvre dans les **Eclair** a préparé le terrain : dans les établissements labellisés, le cheval de Troie que constituait déjà le statut de « professeur référent » dans les Réseaux Ambition Réussite poursuit inexorablement et insidieusement sa percée : les règles régissant les mutations volent en éclat, puisque des appels d'offres sur les postes de « Préfets des Etudes » peuvent être lancés à tout moment de l'année et que des enseignants peuvent donc quasiment quitter leur poste du jour au lendemain afin de répondre favorablement à ce recrutement.

Le flou est soigneusement maintenu quant à leurs tâches, rémunération et nombre d'heures dues, à la discrétion des académies mais aussi des « besoins » recensés par les chefs d'établissement : ici, un enseignant est occupé à temps plein par son poste de préfet, gérant l'orientation ou coordonnant un niveau, là, un autre continue à assurer pleinement ses cours et organise en plus un accompagnement à la parentalité ou le rôle de relais des décisions prises auprès de collègues en poste depuis plus de 30 ans alors qu'il était lui-même encore stagiaire l'année passée. Assurer ses cours devient le plus petit dénominateur commun, les bons points ne seront distribués que pour les projets menés en plus, surtout s'ils font bien dans la vitrine.

C'est pour mettre fin à cette dérive managériale de l'école, refuser que son fonctionnement soit calqué sur celui de l'entreprise, et que la privatisation rampante dont elle fait l'objet à tous les niveaux ne finisse par achever le service public que nous serons en grève le 15 décembre, et que nous poursuivrons l'action après les vacances.

Nadège VAN LOYEN, Collège Jules Vallès, Le Havre.
Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Un acquis social, "désacquis" sociaux

La droite a encore frappé : pour faire des économies, au lieu de reprendre aux riches ce qu'elle leur a donné, elle préfère s'en prendre encore à ceux qui ont le moins. Un quatrième jour de carence va être prélevé à ceux du privé qui seront en arrêt maladie. Et, plutôt que d'aligner le privé sur le public, c'est le contraire qui va être fait. Un jour de carence sera aussi prélevé sur le traitement des fonctionnaires en arrêt. Il y aura ceux qui, malades, iront travailler et dont l'état ne fera qu'empirer, et ceux qui demanderont des arrêts plus longs à leurs médecins. Gageons donc que cette décision coûtera encore plus aux caisses d'assurance maladie !

En matière de santé, certains départements, dont Paris ou l'Ille-et-Vilaine, fliquent de plus en plus les collègues en arrêt maladie. Ainsi, sur Rennes, le rectorat a demandé à des médecins conseil de contrôler les TZR qui avaient envoyé un arrêt suite à leur affectation. Sur une vingtaine de visites, les médecins n'ont reconnu comme « valable » qu'un seul arrêt, celui d'un collègue souffrant du dos. Ils ont refusé tous les autres, qui relevaient probablement de problèmes plus « psychologiques ». Comme s'ils pouvaient comprendre la souffrance d'un enseignant mieux que le médecin référent de celui-ci !

Ces collègues étaient sommés, dès le lendemain de cette visite, de retourner au travail sans quoi chaque journée non travaillée pourrait leur être prélevée !

Moi, ce type d'économie, ça me rend malade, pas vous ?

Nolwenn PONTOIZEAU, Collège Courbet, Gonfreville l'Orcher.

Des milliers d'emplois menacés à Sandouville

**2007 : « travailler plus pour gagner plus »,
2011 : « travailler plus pour gagner moins »,
2012...**

L'usine de Sandouville, dimensionnée pour le haut de gamme ne sortira plus que des Trafics. La direction annonce officiellement une charge de 100 000 véhicules / ans, alors que seuls 55 000 sont actuellement vendus ! Au delà de cette fin de série : pas de plan de charge pour l'usine. La nouvelle usine de Tanger et bientôt celle de Moscou (prévue pour sortir notamment les Koléos pour le marché européen) vont sortir des centaines de milliers de véhicules.

Alors que la direction continue de mentir sur le maintien de la charge de travail, la CGT affirme qu'elle va supprimer 1 000 emplois sur le site d'ici à 2013. Derrière, 500 autres sont directement menacés chez les équipementiers. D'ailleurs Renault prépare la vente du terrain qui les accueille. Et la chaîne de la sous traitance et des emplois induits ne s'arrête pas là. Après ça Renault pourra claironner que le site n'est plus rentable !

La papeterie M-Real dans l'Eure, la raffinerie Petroplus à Rouen, et l'auto dans toute la région : **autant de sites industriels qui dégagent pourtant de la plus-value !** Pas assez sans doute pour les actionnaires qui continuent parallèlement de spéculer sur la dette des états avec des taux de profits à deux chiffres. Leur projet : celui du fameux modèle allemand des loi Hartz, des salariés qui travaillent pour un euro de l'heure.

L'enjeu est donc de soutenir et de rassembler ces luttes, de faire la jonction avec le secteur public et de faire en sorte que la parodie de sommet social annoncé par Sarkozy pour cet hiver apparaisse pour ce qu'elle est grâce à une mobilisation d'ensemble du monde du travail, des précaires et des chômeurs.

Vincent ALES, PE remplaçant, Le Havre.

www.ecoleemancipee.org